



PS

des Verts

Conseil de ville du 24 septembre 2026

Postulat : Pour une mise en œuvre concrète d'une végétalisation communale adaptée au climat de demain

Les épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs sont appelés à devenir plus fréquents. Cette évolution pose une question concrète pour une commune : nos espaces verts et nos pratiques d'entretien sont-ils prêts à faire face aux conditions climatiques de demain ?

La Ville de Porrentruy dispose déjà d'un Plan directeur de l'arbre et de la nature en ville, qui constitue une base importante pour adapter progressivement les espaces publics au changement climatique. Il paraît dès lors pertinent de faire aujourd'hui un point sur sa mise en œuvre et sur l'évolution concrète des pratiques communales.

Les choix de végétalisation et d'entretien ont en effet une influence directe sur la consommation d'eau, l'utilisation d'engrais et autres intrants, le temps consacré à l'entretien ainsi que sur les coûts de renouvellement des plantations. Une végétalisation davantage adaptée aux conditions locales pourrait permettre de conserver des espaces publics agréables et accueillants tout en utilisant les ressources communales de manière plus efficiente.

La Municipalité est invitée à établir un état des lieux de la mise en œuvre des mesures du Plan directeur de l'arbre et de la nature en ville, en identifiant notamment les mesures réalisées, celles qui sont en cours ou qui restent à mettre en œuvre, ainsi que les éventuels obstacles rencontrés.

Cet état des lieux pourrait également porter sur les pratiques actuelles de plantation et d'entretien des espaces verts communaux, notamment en matière de choix des végétaux, de besoins en eau, d'arrosage, d'utilisation d'engrais et autres intrants, de temps consacré à l'entretien et de coûts de renouvellement.

Sur cette base, la Municipalité pourrait examiner les possibilités d'adapter progressivement les pratiques, lorsque cela est pertinent, en privilégiant des végétaux mieux adaptés aux conditions locales et aux périodes de sécheresse, en réduisant les besoins en eau et en interventions, et en favorisant des aménagements contribuant à limiter les effets des îlots de chaleur et à renforcer la biodiversité.

Une telle réflexion permettrait également d'identifier les espaces dans lesquels des choix de végétalisation différents pourraient, à terme, réduire les besoins d'entretien et les coûts de renouvellement, tout en maintenant la qualité paysagère des espaces publics.

La Municipalité est invitée à présenter au Conseil de ville un bilan de la mise en œuvre du Plan directeur ainsi que les éventuelles pistes d'adaptation des pratiques communales qu'elle estime pertinentes pour les prochaines années.

Aliguer

Rebet

Rebet

Gooda